

**Soumission de mémoire**  
**Lois sur le statut de l'artiste**

**Pour une révision des tarifs de Culture à l'école.**

**Par**

**Annie Bacon, membre du programme depuis 2010**

**Et**

**Andrée Poulin, membre du programme depuis 2010**

**Co-signataires :**

**POUR AJOUTER VOTRE NOM, ENVOYEZ-LE MOI, AVEC VOTRE ANNÉE D'ADHÉSION AU PROGRAMME, À**  
**[Annie@anniebacon.com](mailto:Annie@anniebacon.com)**

## **Introduction**

Le programme Culture à l'école est un programme gouvernemental qui permet aux écoles d'inviter des auteurs et d'autres artistes à venir rencontrer les élèves dans leurs classes. Lorsque le programme a été instauré en 1999, la rémunération pour l'auteur était de 325\$ pour une journée de trois animations d'une heure chacune.

Deux décennies plus tard, les honoraires offerts aux auteurs n'ont pas changé d'un iota. Le tarif est gelé à 325\$ **depuis plus 20 ans**.

Les statistiques sur les conditions de vie des auteurs sont bien connues. Nombre d'entre eux ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Vu ce contexte, il est difficile de comprendre et d'accepter que le gouvernement du Québec n'ait accordé aucune augmentation des honoraires payés aux auteurs en 20 ans pour leur propre programme. Les tarifs actuels sont non seulement désuets, mais, sans surprise, nettement en dessous des moyennes tant nationales qu'internationales.

Afin de remédier à cette disparité importante et de rectifier cette situation inéquitable, nous proposons une mise à niveau des honoraires des auteurs dans le programme Culture à l'école, ainsi qu'une indexation annuelle automatique.

## **Le programme Culture à l'école**

Le programme Culture à l'école permet aux établissements du primaire et du secondaire d'obtenir une subvention pour accueillir un auteur ou un artiste dans les écoles. Ce programme permet donc aux auteurs de donner le goût de lire aux jeunes, de faire connaître le métier d'écrivain et de leur donner le goût d'écrire. Les enfants y trouvent le genre d'étincelle qui les transforme en lecteurs, et qui déclenche parfois même de futures vocations.

Le programme doit être maintenu puisqu'il a fait ses preuves pour la valorisation de la lecture et de la culture.

## **Aucune indexation de la rémunération depuis 1999**

La rémunération de 325\$ pour une journée d'animation était sans doute un taux acceptable lorsque le programme a été mis en place en 1999. Mais ces honoraires n'ont jamais été bonifiés depuis le début du programme. Combien d'employés sur le marché du travail accepteraient que leur salaire reste le même pendant 20 ans?

Avec l'inflation, le pouvoir d'achat associé à ce montant a fondu comme peau de chagrin. Selon l'outil d'indexation du site de la Banque du Canada, voici ce que devraient être les honoraires des auteurs s'ils avaient simplement été indexés pour refléter le coût de la vie:

### A "basket" of goods and services

...that cost:	\$	325.00	in	1999
...would cost:	\$	485.90	in	2020
			Clear	Calculate

Une rémunération de 325\$ en 1999 devient donc **485.90\$** en 2020.

Pour chaque journée d'animation, les auteurs accusent donc **un déficit de 160,90\$** par rapport à ce qu'ils devraient être payés.

(Source: <https://www.bankofcanada.ca/rates/related/inflation-calculator/>)

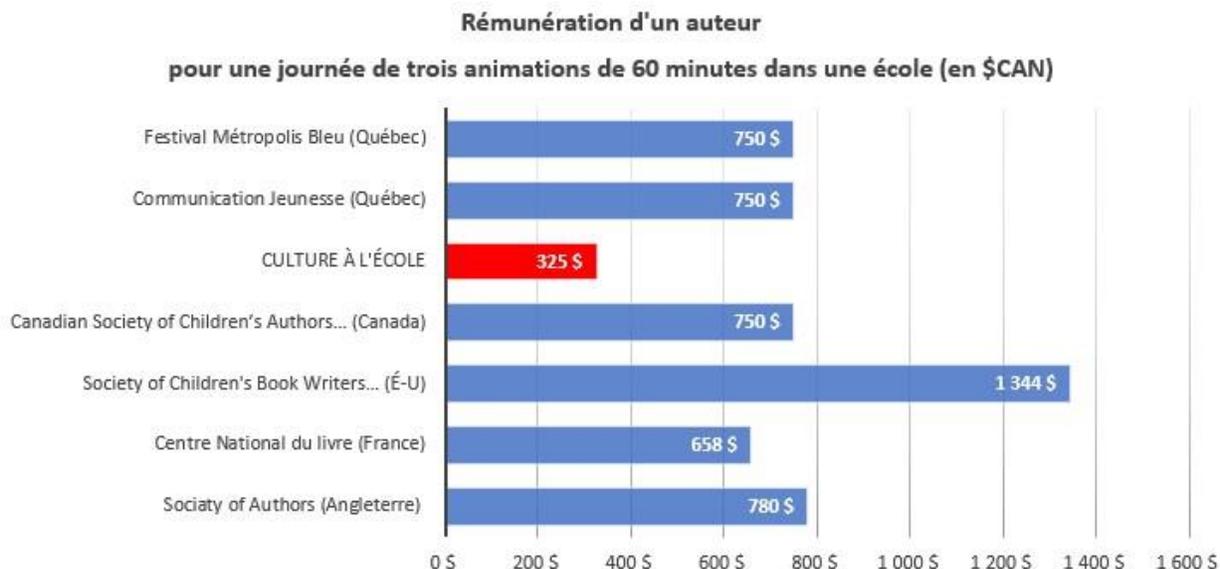
Les statistiques le prouvent, les droits d'auteurs ne suffisent que rarement à permettre aux artistes à vivre de leur art. Pour la plupart des auteurs jeunesse, les animations scolaires sont une source de revenus essentielle, souvent plus importante que leurs revenus d'écriture. Or, la non-indexation des honoraires offerts aux auteurs résulte en une perte de pouvoir d'achat considérable pour les créateurs.

De plus, puisque le programme Culture à l'école est une référence importante dans notre milieu, son taux très bas nuit même aux auteurs qui font des animations hors programme, puisqu'il devient difficile d'augmenter ses tarifs sans risquer une comparaison malheureuse avec une concurrence bien de dessous du marché.

## Les rémunérations hors programme, au Québec et ailleurs

Même en indexant la rémunération au coût de la vie, le programme Culture à l'école resterait loin des normes de l'industrie. Un programme similaire dans la province voisine, nommé « Lire en Ontario », paie ses auteurs francophones 300\$ pour **une seule** animation, alors que les auteurs québécois doivent en faire trois fois plus pour arriver à un montant similaire.

Ce programme ne fait pas exception. Le tableau suivant, bâti en février 2020, montre bien l'écart important, au détriment des auteurs, entre les honoraires offerts par Culture à l'école et ceux offerts ou préconisés pour un travail similaire, tant au Québec qu'ailleurs. (La justification des chiffres ainsi que leurs sources se trouvent en annexe.)



On ne parle donc pas simplement d'une rémunération légèrement inférieure, mais bien de **moins de la moitié** de ce que les auteurs gagnent, au Québec, au Canada et à l'international, à travail égal.

## Conclusion

Près de 2000 créateurs sont inscrits au programme Culture à l'école en tant qu'auteurs, artistes, ou organismes disponibles pour ces animations. Les revenus tirés des droits d'auteur ont diminué dans les dernières années, et les animations scolaires font partie des revenus de base d'un grand nombre de créateurs.

Les honoraires offerts aux auteurs dans le cadre du programme Culture à l'école sont nettement en-dessous de ce qui est offert pour des animations similaires par les autres organismes au Québec et au Canada. Même une indexation au coût de la vie ne suffirait pas à combler le grand écart avec ce qui est considéré une rémunération raisonnable pour un même travail ailleurs dans le monde.

Une augmentation et une indexation des honoraires des auteurs inscrits dans le répertoire de Culture à l'école est nécessaire, juste et équitable.

## **ANNEXE1: Justificatif des chiffres du tableau comparatif**

**Métropolis Bleu et Communication jeunesse** : Tiré de mon expérience personnelle avec ces programmes. Ils offrent 250\$ par animation, de manière cumulative. Donc, 500\$ pour deux animations, et 750\$ pour trois dans la journée.

**Culture à l'école** : Tiré du programme lui-même!

**Canadian Society of Children's Authors, Illustrators and Performers (CANSCAIP)**: Citation tirée de leur site internet officiel: "CANSCAIP suggests \$250 (plus GST/HST) as a minimum for presentations up to an hour (based on Canada Council for the Arts guidelines). Some of our Members will charge more." Comme dans le cas de Métropolis Bleu, ces tarifs sont cumulatifs dans une même journée. Source :

<https://www.canscaip.org/School/LibraryVisits>

**Le Centre National** : Préconise la tarification de 445 Euros (658\$ CAN\*) pour une journée de trois animations. Le tout a été transféré en argent Canadien. Source :

[https://www.centrenationaldulivre.fr/fichier/p\\_ressource/18941/ressource\\_fichier\\_fr\\_grille.tarifaire.2020.pdf](https://www.centrenationaldulivre.fr/fichier/p_ressource/18941/ressource_fichier_fr_grille.tarifaire.2020.pdf)

**Society of Children's Book Writers and Illustrators (É-U)** : La société a des chapitres un peu partout dans le monde, mais le chiffre est tiré d'une étude américaine de 2018 auprès de leurs membres. Les tarifs y varient beaucoup selon l'expérience des auteurs, mais l'étude conclue que, pour une journée d'animation : « the average rate was \$1,002; the most common day rate was \$1,000. ». Le tout a été transféré en argent CAD\*. Source:

<https://www.scbwi.org/536462-2/>

**Society of authors (Angleterre)**: Dans leur guide pour les auteurs en animations, ils citent une étude de 2013 auprès de leurs membres qui dit ceci : « Average rates were around £400-500 for a day ». J'ai donc pris la moyenne de £450, que j'ai transférée en \$ CAD\*. Les tarifs ont sans doute augmenté depuis. Source:

<https://www.societyofauthors.org/SOA/MediaLibrary/SOAWebSite/Guides/A-Guide-for-Authors-Visiting-Schools-and-Libraries.pdf>

\*Notez que les conversions de devises ont été fait en date du 29 février 2020.